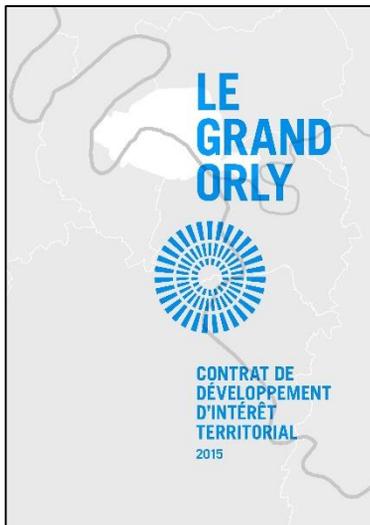
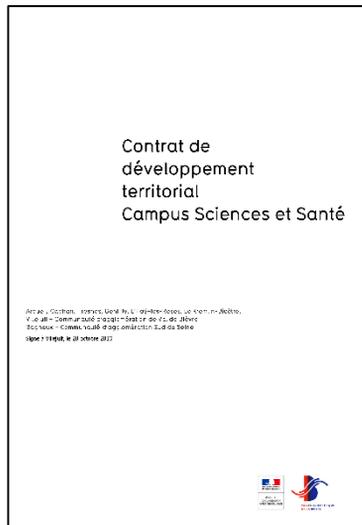


EPT 12 : COMPARAISON DES CDT



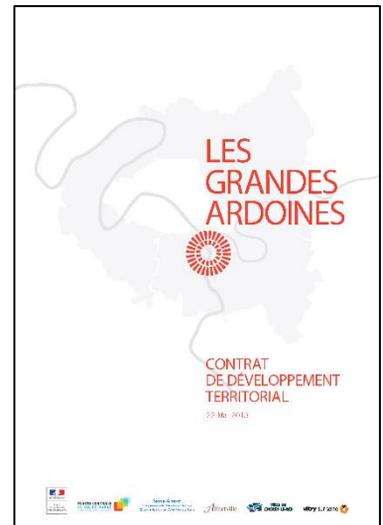
CDIT DU GRAND ORLY

Ablon-sur-Seine
Athis-Mons
Chevilly-Larue,
Choisy-le-Roi
Juvisy-sur-Orge
Morangis
Orly
Paray-Vieille-Poste
Rungis
Savigny-sur-Orge
Thiais
Valenton
Villeneuve-Saint-Georges
CA Les Portes de l'Essonne
CA Seine-Amont
CD de l'Essonne
CD du Val de Marne



CDT CAMPUS SCIENCES ET SANTE

Arcueil,
Bagneux
Cachan
Fresnes
Gentilly
L'Haÿ-les-Roses
Le Kremlin-Bicêtre
Villejuif
CA Sud de Seine
CA du Val de Bièvre
CD du Val de Marne



CDT LES GRANDES ARDOINES

Alfortville
Choisy-le-Roi
Vitry-sur-Seine
CA Plaine Centrale
CA Seine Amont
CD du Val-de-Marne

L'EPT 12 : 3 CDT ouverts et imbriqués

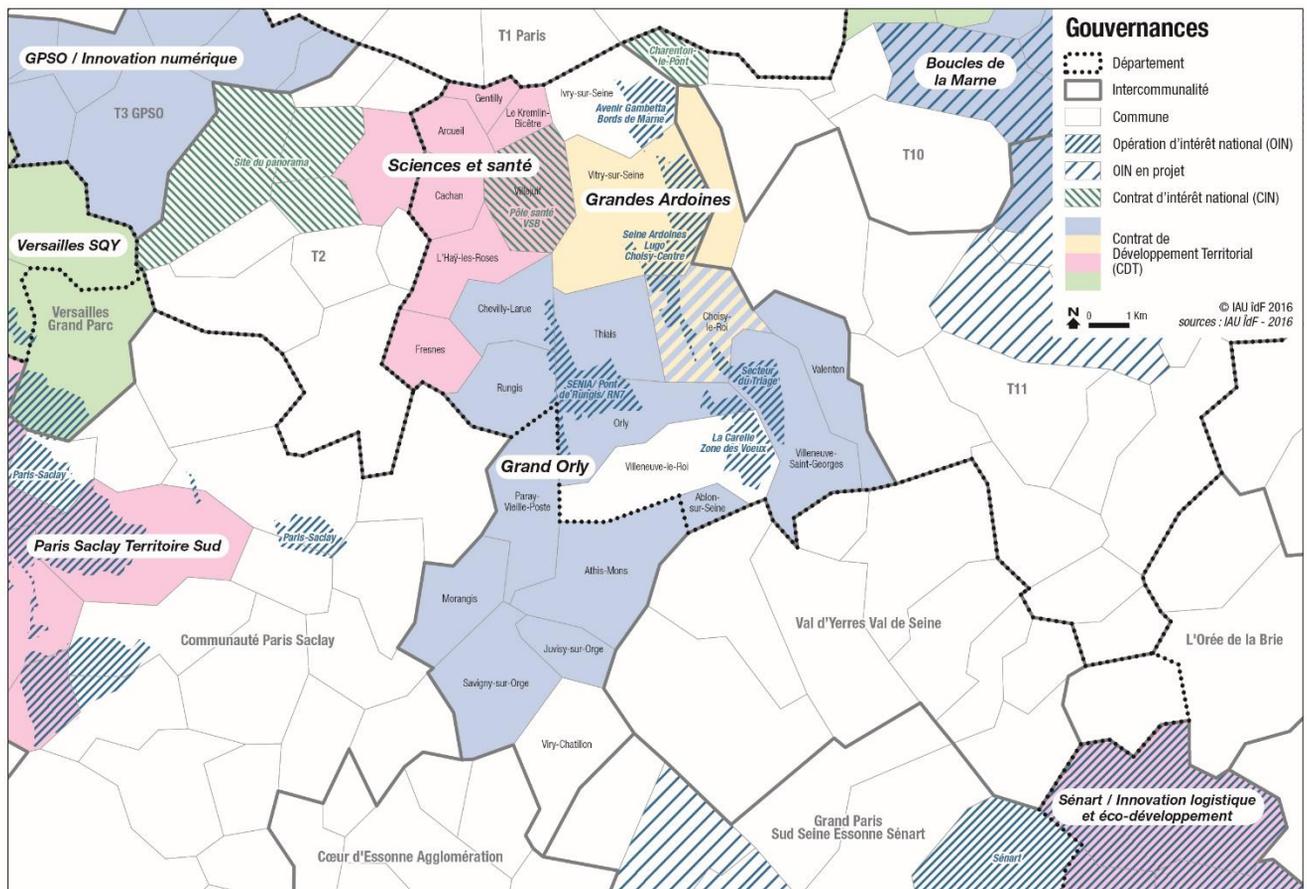
Le territoire de l'EPT Grand-Orly Val-de-Bievre Seine-Amont est couvert par trois Contrats de développements territoriaux : les CDT Sciences et Santé et Grandes Ardoines ont été signés en 2013 par l'Etat, les communes, les ex-Communautés d'agglomération, les Conseils départementaux. Le CDIT du Grand Orly a donné lieu à un accord-cadre en 2013, ses travaux se poursuivent.

Tous les CDT sont ouverts sur les territoires voisins :

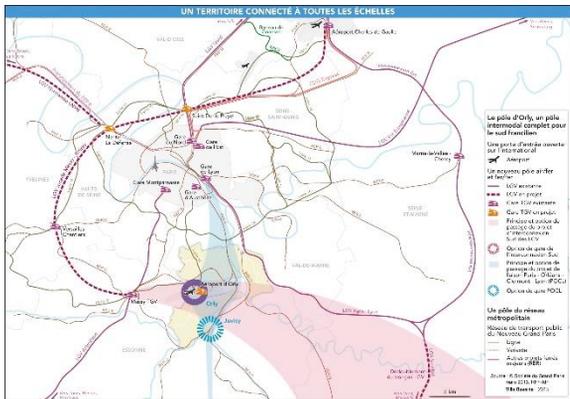
- Campus Sciences et Santé associe la CAVB à Bagneux, dans le cadre de la Vallée Scientifique de la Bièvre
- Grandes Ardoines associe la CASA à Alfortville (ETPT 11) mais n'intègre pas Ivry,
- Le CDIT Grand Orly associe la CALPE aux communes du nord et de l'est de la plateforme aéroportuaire, ainsi que la CA Seine-Amont, Choisy-le-Roi.

Tous les CDT donnent l'occasion de formuler des projets de territoires et de préciser les différents projets urbains, en même temps que les engagements de construction de logements. Parmi eux, certains s'inscrivent dans l'OIN Seine Amont, d'autres font aujourd'hui l'objet de futurs CIN.

L'EPT 12 pourra s'appuyer utilement sur leurs travaux, afin de les mettre en cohérence pour une vision globale de son territoire dans la métropole.

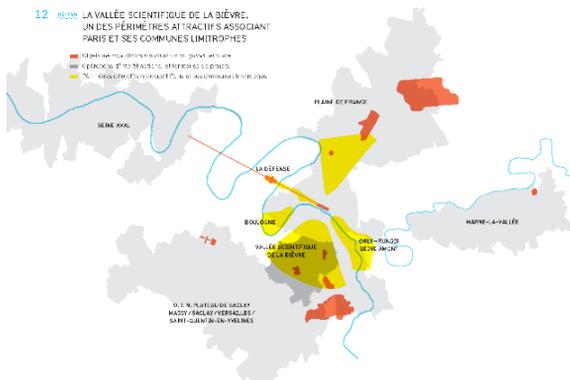


FAIRE METROPOLE



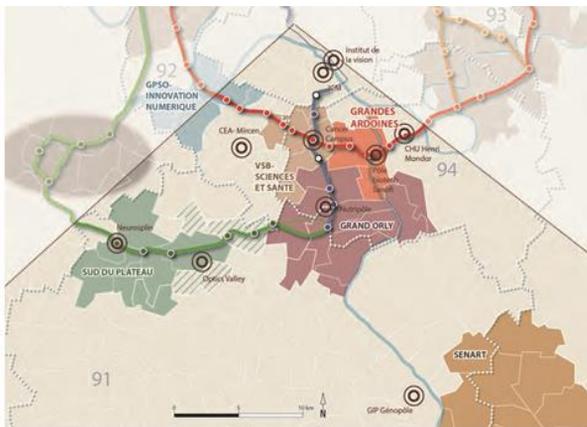
GRAND ORLY

Avec 128 000 emplois dans le périmètre, dont 60 000 liés aux activités des grands opérateurs présents dans le cœur de pôle, le Grand Orly est devenu le premier pôle économique du sud francilien. Il a vocation à voir ce rôle se renforcer encore, grâce notamment à une nouvelles structuration des transports, mais cette consolidation suppose une évolution marquée dans la qualité de vie de ses habitants et ses actifs. En définissant les nouvelles voies de son avenir propre, le Grand Orly agit aussi pour faire avancer la construction métropolitaine.



CDT CAMPUS SCIENCES ET SANTE

La Vallée Scientifique de la Bièvre (VSB) se situe au carrefour de deux dynamiques métropolitaines : elle est située sur un axe de déploiement des activités scientifiques et universitaires franciliennes, dans le cône sud de l'innovation; elle est également en prise avec les mutations économiques et sociales du cœur de l'agglomération parisienne. Le territoire du CDT se focalise sur le cœur scientifique de la VSB, qui se verra redynamisé grâce au réseau du Grand Paris Express.



Les Grandes Ardoines dans le Cône sud de l'innovation

Source : EPA ORSA d'après les périmètres de CDT de la « carte des CDT » de l'IAU (19/04/2012)

CDT LES GRANDES ARDOINES

Ce territoire constituera demain l'un des principaux points nodaux du système multipolaire de l'agglomération capitale : la réalisation du réseau du Grand Paris Express le connectera aux principales centralités de la région capitale ; la renaissance économique amorcée par les projets urbains pourra ainsi entrer en résonance avec l'ensemble de la métropole.

MOBILITES

GRAND ORLY

Pôle d'échanges entre air, fer-TGV, métros et TCSP.

TC :

Tramways : T7 (prolongement vers Juvisy), T9,
RGPE : M°14 Aéroport d'Orly, MIN Porte de Thiais, Pont de Rungis. Pôles gares : Villeneuve Saint Georges, Choisy le Roi, Pompadour hors périmètre, Juvisy au carrefour des RER C et D + liaisons avec les bus (28 lignes et 3 gares routières)

Maillage viaire:

Contournement sud de la plateforme en cours, nécessité d'un contournement nord.

Nouveaux franchissements de la Seine à créer;

Réseau à compléter pour les piétons et les cyclistes, pour créer un réseau de liaisons entre les quartiers d'habitat, les pôles d'activités, et les pôles de vie.



CAMPUS SCIENCES ET SANTE

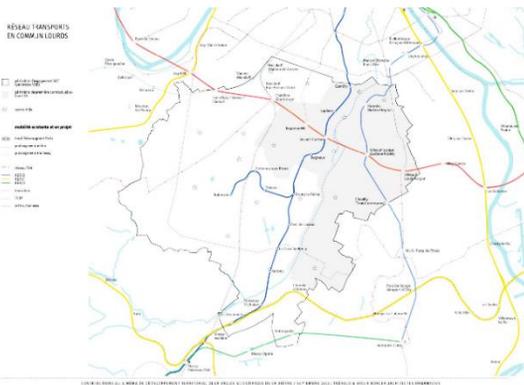
TC : prolongement du M°4 jusqu'à Bagneux

Tramways le long de la RD906, la RD7 et la RD986: T6, T7 (réalisé sur cette portion) et T10 en prolongement du TVM
RGPE : 6 nouvelles gares dans le périmètre du CDT (9 gares dans le territoire de la Vallée Scientifique de la Bièvre, dont plusieurs en interconnexion : Ligne 14, Ligne 15 sud et Ligne 18 (Antony)pôle)

Qualification des réseaux routiers:

Renforcement du caractère d'avenue métropolitaine des RD 920, RD7

Conforter les initiatives d'autopartage et extension de l'offre de vélos en libre service en première couronne, Favoriser la "ville des courtes distances"



LES GRANDES ARDOINES

TC :

Tramway T9 sur la RD 5, Tzen 5

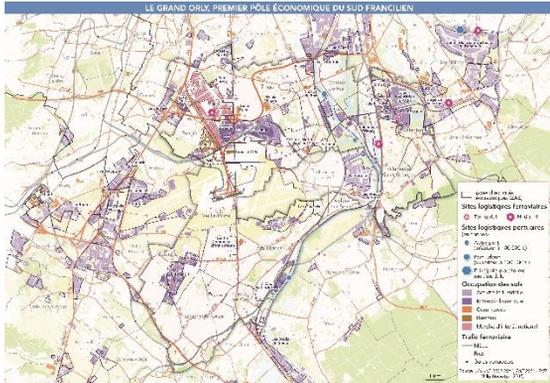
RGPE : 3 gares du Réseau du Grand Paris Express de la ligne 15 sud : Vitry Centre, Les Ardoines et Vert de Maisons (Alfortville). Ces deux dernières constitueront des pôles d'interconnexion avec les RER C et D. Le RGPE connectera alors directement le territoire aux grands pôles du sud francilien existants ou à venir, puis à horizon 2025, la Défense, et à horizon 2030, Saclay notamment.

Réseau viaire: Requalification des RD5 et RD6

Nouveaux franchissements de la Seine à créer



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



GRAND ORLY

Confortement du premier pôle économique sud francilien
128 000 emplois dont 60 000 liés aux grands opérateurs, taux d'emplois de 1,1

Approfondissement des filières économiques identitaires
aéronautique, métiers de bouche, logistique, éco-activités

Accroître la diversification de l'économie

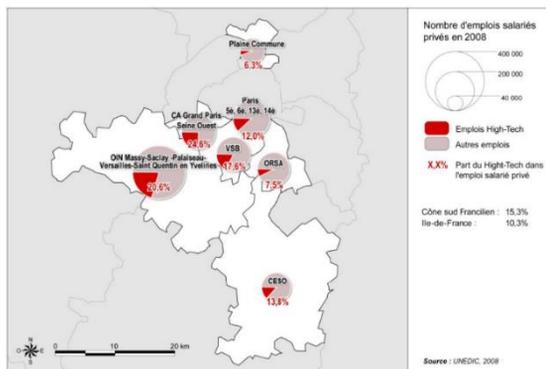
-Tertiaire et tourisme d'affaires : Parc Icade 800 000 m²,
Cœur d'Orly: 1 000 000 m² à terme

- Eco activités : en lien avec la logistique, déchets, énergie
- Éco-construction, BTP : matériaux alternatifs, réutilisation

Numérique : accès généralisé au Très haut débit

Consolider et déployer l'emploi des services vers une économie résidentielle d'un niveau proche des moyennes régionales

Renforcer les commerces des centres-villes, à requalifier

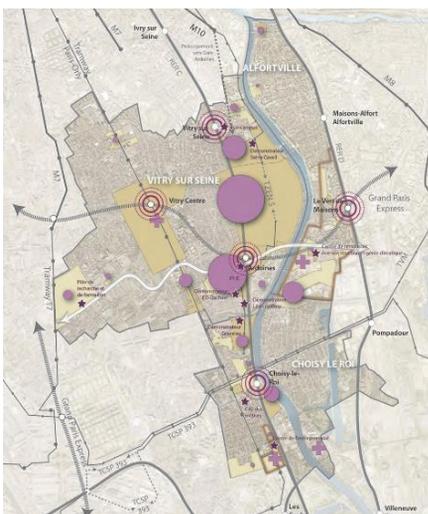


CAMPUS SCIENCES ET SANTE

Renforcement des pôles de formation supérieure et de recherche, et territoire pilote en santé et biotech

Dans la VSB : taux d'emploi high-tech supérieur à la moyenne régionale (près de 18% contre 10%). Forte densité d'établissements d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Dans le CDT: Université Paris 11, ENS, ESCP, grands hôpitaux (CHU Kremlin Bicêtre, IGR, Paul Brousse) : 35.000 étudiants et 8.500 chercheurs

Innovation et accueil des entreprises santé/biotech, adossés au potentiel hospitalier et de recherche en santé, avec un rayonnement international via le projet Campus Grand Parc



LES GRANDES ARDOINES

Des secteurs économiques d'avenir tels que les biotechnologies, les éco-activités et la filière Eau-Milieux-Sols, un tissu productif diversifié, riche en PME-PMI et fort de quelques très grandes entreprises parmi lesquelles Air Liquide, Sanofi, EDF et GDF, des services de génie urbain métropolitains et stratégiques (le territoire produit actuellement 18% de l'électricité francilienne et 16% de son eau potable),

Développement de la filière Eau-Milieux-Sols et de la filière matériaux

FORMATION /UNIVERSITES



GRAND ORLY

Présence de l'Ecole Européenne Supérieure d'Animation (Image Numérique) à Orly et le Département « Techniques de Commercialisation » de l'IUT d'Evry à Juvisy.

Le projet de la Cité de la Gastronomie permet de créer une offre de formation en lien avec le MIN de Rungis et la filière agroalimentaire, l'hôtellerie et la restauration.

Projet de création d'une Cité des Métiers à Choisy-le-Roi
Projet de Valenton d'implantation d'un centre de formation d'apprentis (C.F.A.) dédié à l'éco-construction, spécialisée dans la maçonnerie.

Souhait de créer un nouvel équipement destiné à accueillir des enseignements dédiés aux métiers du pôle économique du Grand Orly : transports, aéronautique, logistique. Enjeu de relocaliser l'IUT à proximité immédiate des entreprises du pôle d'Orly et des transports en commun.



ZAC CAMPUS GRAND PARC

CAMPUS SCIENCES ET SANTE

Mise en œuvre de la stratégie de développement du pôle de formation supérieure et de recherche en santé, qui, en lien avec l'IGR, formera le socle du développement du biocluster. Les partenaires établissent, avec l'Université Paris Sud et les autres maîtrises d'ouvrage universitaires et scientifiques, les programmations sur les projets énoncés.

Programmes d'accompagnement pour l'ancrage territorial du biocluster : programme d'animation et de développement du biocluster par l'association Cancer Campus; partenariat avec l'ARS

Confortation du pôle universitaire: projet du Pôle universitaire interdisciplinaire de santé (PUIS) pour accueillir plus de 3000 étudiants et chercheurs près du pôle hospitalo-universitaire KB-Villejuif

LES GRANDES ARDOINES

Créer un pôle de l'écoconstruction

Implantation d'un éco-campus et d'une cité de l'écoconstruction sur la ZAC Seine Gare Vitry pour répondre aux mutations des métiers du BTP liées aux exigences environnementales

Construire un centre de ressources « écoconstruction – génie climatique » à Alfortville (site de l'ex-BHV)

Mise en œuvre du pôle « Emploi-formation-recherche » sur le domaine Chérioux à Vitry-sur-Seine

Projet de Cité des métiers à Choisy-le-Roi : plateforme d'information dans les domaines de l'orientation, de la formation, de l'emploi et de la création d'activité

GRAND ORLY

26 067 emplois salariés, soit 19,1 % de l'emploi total
L'activité logistique-transport constitue l'une des composantes du tissu économique, fortement imbriquée avec l'activité productive. Elle se caractérise sur le Grand Orly par des spécificités marquées par rapport au reste de l'Île de France.

L'objectif fixé est de ne pas accroître la présence de la logistique, mais d'améliorer son fonctionnement dans une logique durable et plus génératrice d'emplois.

10 % de l'ensemble du parc d'entrepôts francilien :
plateforme aéroportuaire, le MIN, la SOGARIS, secteur du SENIA

Réseau renforcé et **intermodalité** avec la voie **fluviale** (moins de 7%) et le réseau **ferroviaire** (actuellement moins de 5% du trafic de marchandises) notamment par le triage de Villeneuve Saint Georges et le chantier combiné de Valenton.

La rénovation complète du terminal ferroviaire du MIN pour doubler la capacité d'arrivage par le fer (soit 400 000 tonnes de fruits et légumes contre 200 000 jusqu'à présent).

La logistique du «dernier kilomètre »

Projet de charte de la logistique

Schéma Directeur de la plateforme logistique urbaine SOGARIS de Rungis.

LES GRANDES ARDOINES

Les enjeux de développement du fret fluvial et d'évolution des ports, qui doivent faire l'objet d'une réflexion partenariale, à l'échelle de la Seine Amont et à l'échelle de chacun des ports (ports existants de Choisy-le-Roi et Alfortville, future plateforme de Vitry-sur-Seine). Cohérence avec le Schéma de Services Portuaires de Ports de Paris et les réflexions de Voies Navigables de France sur son domaine.

DEVELOPPEMENT URBAIN

GRAND ORLY

Pôle urbain multifonctionnel d'envergure métropolitaine

Au nord, un chapelet de projets mixtes, s'articulant avec les grands attracteurs d'échelle métropolitaine : MIN, SENIA, Parc Icade, SOGARIS, et les futures gares du GPE.

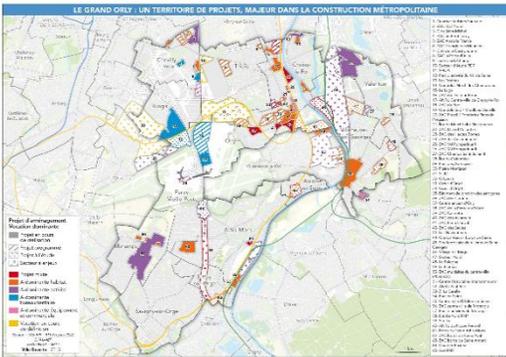
Au centre : Cœur d'Orly, projet tertiaire et commercial (ADP). Le développement urbain passe par une action très forte sur le built.

Au sud : avec le T7, initialiser la constitution d'une offre tertiaire, dynamiser le pôle de Juvisy.

Autres potentiels à développer :

La revitalisation des centres villes des bourgs historiques

La vallée de la Seine : concilier des vocations écologique et paysagère avec un développement économique et un habitat de qualité accessible et sûr.



CAMPUS SCIENCES ET SANTE

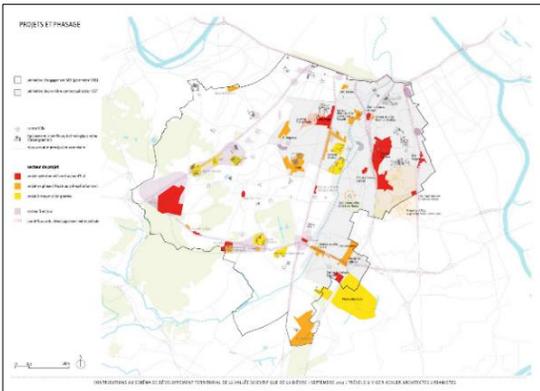
Anticiper l'impact de l'arrivée du transport en commun et construire son insertion urbaine

Inscrire chaque gare du réseau Grand Paris Express dans un secteur de projets d'intensification urbaine, développer la mixité. Tendre le taux d'emploi vers 1.

Élaboration de schémas de services à la population

23 secteurs opérationnels

Parmi eux, 3 grandes opérations d'urbanisme : ZAC Campus Grand Parc à Villejuif – 82 hectares ; ZAC Eco Quartier Victor Hugo à Bagneux – 20 ha ; Projet de mutation du site des Mathurins à Bagneux – 16 ha)



LES GRANDES ARDOINES

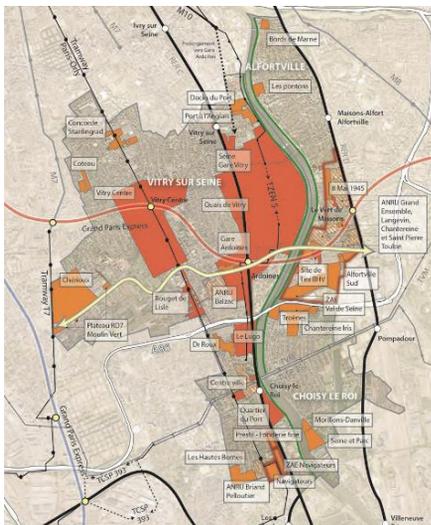
3 pôles de développement urbain:

Au nord, la ZAC Seine Gare Vitry autour de la gare RER et des bords de Seine avec un nouveau collège et l'amorce du futur Parc des berges;

Au centre, projet mixte (selon la mutation du dépôt pétrolier) et ZAC Gare Ardoines, un franchissement des voies ferrées et la valorisation de la grande halle, ainsi que le site de Sanofi ; restructuration du centre de Vitry autour de la gare GPE;

A l'est, le sud d'Alfortville, désenclavé après 2020 par la création d'un nouvel axe RD 5-RD 6 ; la reconversion économique du site de l'entrepôt ex-BHV ; au sud du quartier Chanteraine, un nouveau franchissement de la Seine.

Au sud, à Choisy-le-Roi, un réaménagement de la gare RER C, un nouveau franchissement de voie ferrée (pont des Mariniers), du tertiaire et la reconquête urbaine des berges.



ESPACES PUBLICS/TRAME VERTE ET BLEUE/ENERGIE

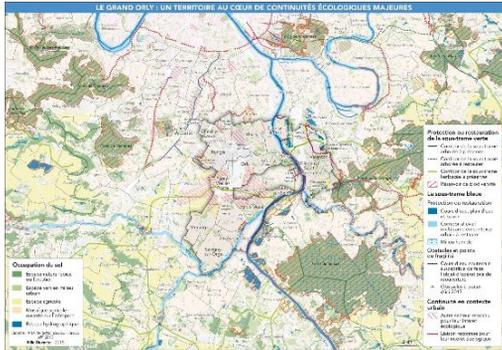
GRAND ORLY

Espaces publics : requalification de la RD7-RN7 en avenue urbaine, « Cours des deux gares », de Choisy-le-Roi à Massy ; boucle autour de la plateforme, la « promenade du Pôle d'Orly »
Vallée de la Seine corridor écologique majeur : reconquête des berges, darses et bassins pour les loisirs ; accès et itinéraires cyclables (Eurovélo 3)

Trame verte et bleue, avec tous les espaces requalifiés (agricoles, jardins, aéroport, cimetière de Thiais, friches, fleuve, rivières et rus...), mise en place d'un réseau continu d'espaces paysagers de Sceaux à la Seine, renaturation des berges, gestion écologique des milieux humides, et accessibilité au public

Valorisation des espaces agricoles de Morangis et de la Plaine Montjean,

Préservation des parcs historiques publics et privés et des bois
Mise en oeuvre de la Tégéval, coulée verte de l'interconnexion des TGV



CAMPUS SCIENCES ET SANTE

Espaces publics : Lutte contre les nuisances sonores et intégration urbaine des grandes infrastructures : Carrefour des 4 Chemins, insertion urbaine des autoroutes A6, A86 et du boulevard périphérique

Energie : raccordement de constructions à des sources d'énergie géothermique, mise en œuvre des principes du bioclimatisme et réflexions en faveur de la construction de logements aux consommations d'énergie inférieures à la réglementation thermique 2012, engageant vers la réglementation 2020.

Eau : Développer les dispositifs économes en eau, la récupération des eaux de pluie

TVB : mise en œuvre du Plan Vert départemental et des coulées vertes « Bièvre-Lilas » et « de la Bièvre à la Seine » ; gestion différenciée des espaces verts, rapport particulier entre nature et campus scientifique ; reconquête de la Bièvre



LES GRANDES ARDOINES

Seine et TVB : réintroduire la nature en ville dans les nouveaux quartiers qui s'ouvriront sur la Seine grâce aux aménagements de berges : port de plaisance et port urbain mixte et renaturé à Choisy-le-Roi ; parc des Berges à Vitry, au débouché du pont du Port à l'Anglais à proximité immédiate d'Alfortville et de son centre nautique) ; une meilleure insertion urbaine des ports d'Alfortville et de Choisy-le-Roi.

Développement des trames verte et bleue et des liaisons douces

TOURISME CULTURE PAYSAGE

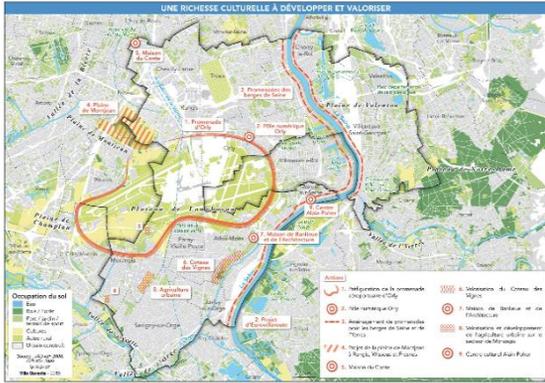
GRAND ORLY

Tourisme: Développement du tourisme d'affaire et de l'offre hôtelière en synergie avec la Cité de la gastronomie et le Centre de congrès

Lieu privilégié d'accueil de grands équipements attractifs: la Cité de la Gastronomie de Paris-Rungis (7,5 ha , 20 000 m² d'équipement culturel – médiathèque, expo, auditorium; hôtel, 600 000 visiteurs par an attendus) + un autre équipement possible

Culture: partir des dynamiques et des expériences actuelles pour consolider une identité historique, culturelle, artistique commune, incluant l'habitant au cœur de la construction de l'identité territoriale du Grand Orly : la Promenade d'Orly, la Promenade de Seine...

Offre culturelle : consolider et compléter les dynamiques actuelles dans une logique de complémentarité pour les valoriser sur tout le territoire en renforçant les liens et synergies



Valorisation de la Bièvre et des aqueducs



* cf. schéma directeur de l'État, CADR 2007

CAMPUS SCIENCES SANTE

Paysage: la maîtrise de l'identité territoriale est un défi majeur. Des points de repères (aqueducs, IGR), une topographie de vallée et des fenêtres visuelles, un patrimoine bâti riche d'histoire constituent les pièces centrales de cette identité. La valorisation de ces éléments fondateurs révéleront le grand paysage, via l'extension du Parc départemental du Coteau s'ouvrant sur la vallée de la Bièvre et les émergences parisiennes (Tour Eiffel, Tour Montparnasse...), en misant sur les ouvertures vers la vallée de la Bièvre, et sur la valorisation de la Redoute des Hautes-Bruyères dans le projet Campus Grand Parc.

Promouvoir l'écriture d'un discours architectural et paysager commun

LES GRANDES ARDOINES

Bords de Seine : Les espaces de bords de Seine constituant aujourd'hui un espace privilégié de développement urbain, il est nécessaire de veiller au maintien et à la conciliation des trois vocations historiques de la Seine : écologique (trames verte et bleue), économique (activités, transports) et sociale (habitat, paysage, loisirs).

Reconversions : ancienne usine Hollander, à fort potentiel culturel, halles industrielles, roue-pelle de la centrale de Vitry

Culture : Le territoire est structuré par des axes existants ou futurs de connexion qui constitueront un support à une «trame culturelle» : la RD 5 « boulevard des Arts », la future liaison est-ouest, les berges de Seine.



Vue sur l'intérieur de la Grande Halle en direction de l'ouest et de l'est. Le structure est en béton (poteaux-poutres-voûtes) et les grands volumes bénéficient d'un éclairage zénithal. Source des deux photographies : EPA ORSA / Benoît Grimbert

Grand Orly

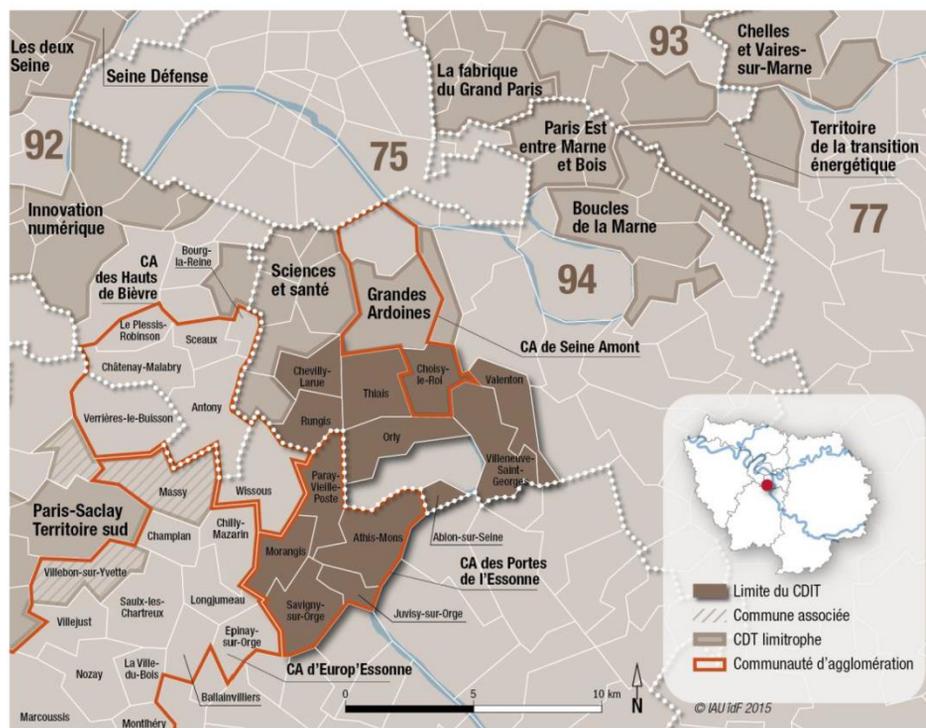
Un accord cadre a été signé le 6 novembre 2013 par le Préfet de Région, le Président du CD du Val de Marne, le Président du CD de l'Essonne, le Président de la CA Portes de l'Essonne et les Maires de 14 communes. Depuis, le périmètre a évolué, en retirant Villeneuve-le-Roi et Wissous, et en intégrant Savigny-sur-Orge. Les travaux du CDIT portent aujourd'hui sur 13 communes.

- 13 communes • 2 communautés d'agglomération • 269 100 habitants* • 116 100 logements* • 128 677 emplois* • 138 100 actifs*

*RP 2012

Position dans l'ensemble régional et gouvernance du CDIT

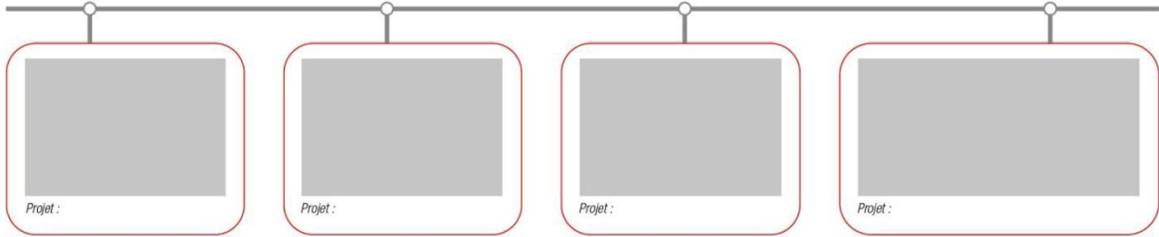
Carte des communes et EPCI concernés



Le territoire du Grand Orly constitue une des portes d'entrées sud de l'agglomération. Il se situe à l'interface des pôles d'Évry/Corbeil, Massy/Saclay, Vallée Scientifique de la Bièvre, Seine-Amont. La présence de grands équipements métropolitains (Aéroport d'Orly, MIN de Rungis), de fonctions logistiques importantes (SENIA, plateforme SOGARIS, Euro Delta), commerciales et tertiaires (Centre commercial Belle-Epine, Parc ICADE, projet Cœur d'Orly) en font une pièce maîtresse du fonctionnement régional.

Ensemble avec les communes du nord de la plateforme aéroportuaire, deux communautés d'agglomération sont impliquées dans la démarche du Grand Orly : les Portes de l'Essonne et Seine Amont.

Le projet de CDIT en cours s'appuie sur la singularité économique de ce territoire – aéroportuaire, agroalimentaire, logistique, commerciale, hôtelière, hub transport – qui bénéficie d'une tertiarisation récente. Il vise une forte amélioration de son accessibilité, un confortement du pôle économique, et le développement d'une nouvelle urbanité.

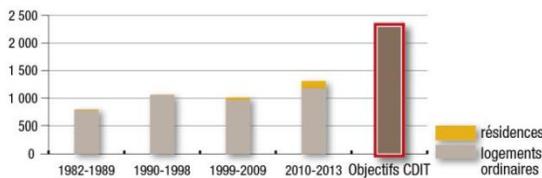


L'inventaire des projets

Les objectifs de construction de logements :

2 300/an¹

Évolution annuelle moyenne de la construction de logements depuis 1982 et objectifs CDIT



Source : Sitadel ; de 1982 à 2009 : logements ordinaires commencés ; de 1999 à 2009 : logements en résidence commencés

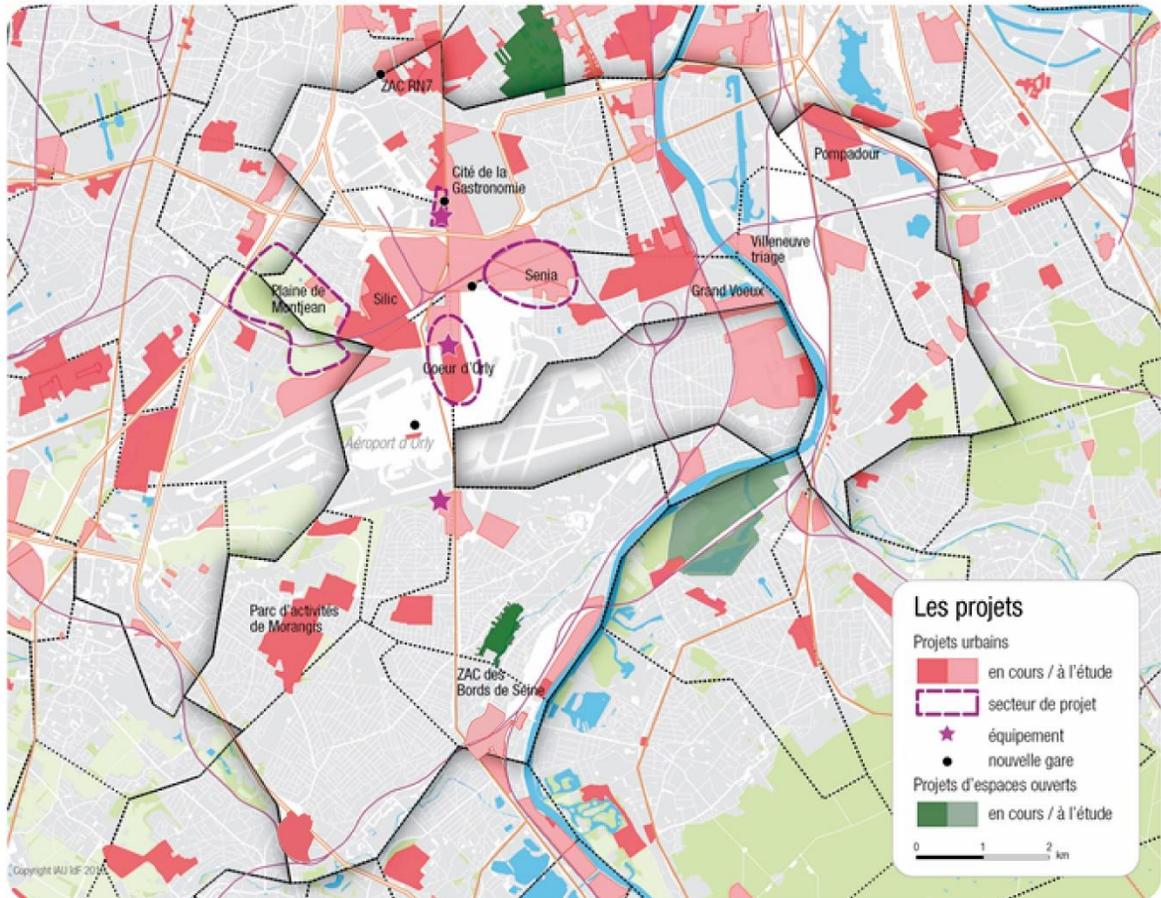
Lors de l'accord-cadre, des objectifs de construction de logements avaient été fixés à 2.400/an dans le cadre de la Territorialisation des objectifs logements. Les travaux récents et le changement de périmètre ramènent aujourd'hui cet objectif à 2.300 logts/an.

Autres objectifs chiffrés :

- création de x emplois : NR.
- création de x m² Shon de bureaux : NR
- création de x m² Shon ou Ha activités : NR
- population : NR
- part de logements sociaux (nouvelles constructions) : 30%

1 - D'après la Territorialisation des objectifs de logements (To).

Carte des projets d'aménagement





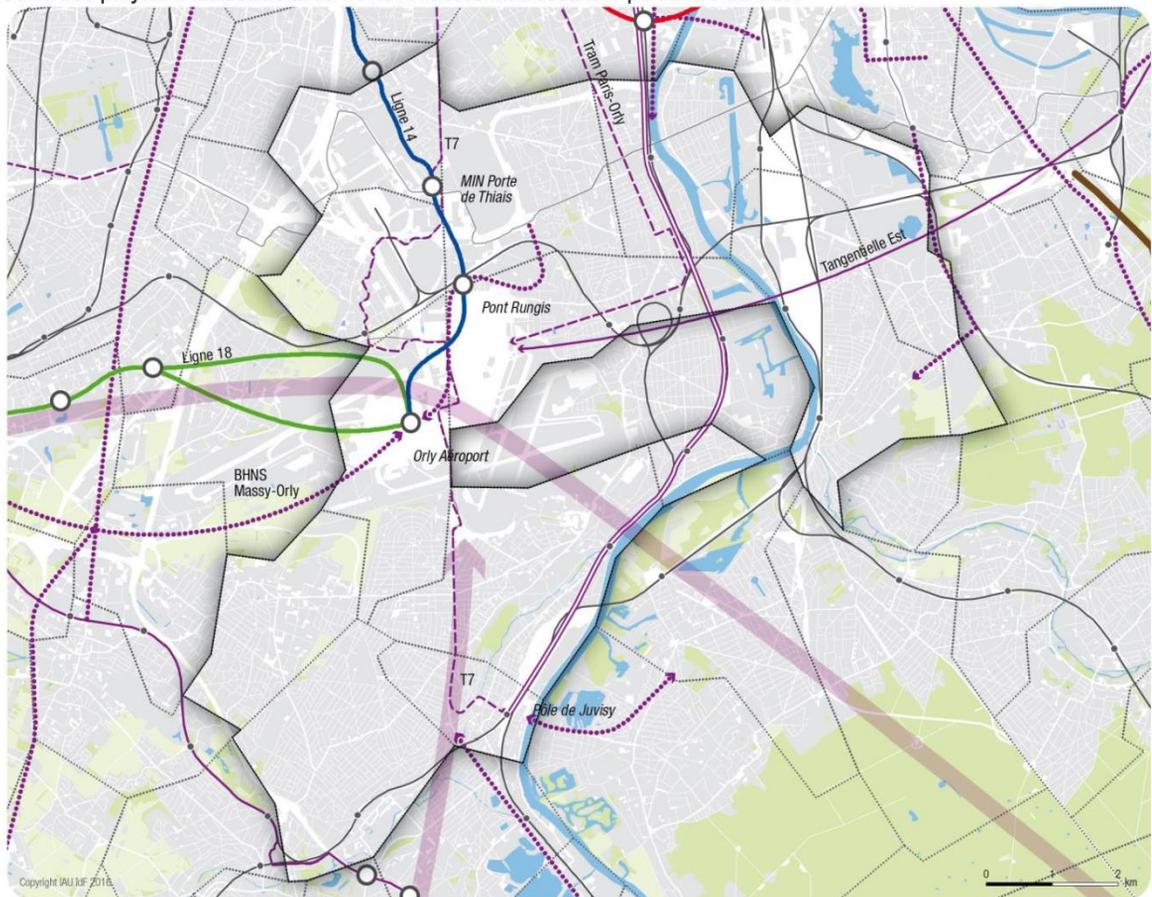
Les principaux projets d'aménagement, d'infrastructure, de développement économique et culturel

Principaux projets mentionnés aux comités techniques et de pilotage

- Réseau Grand Paris Express : prolongement ligne 14 (4 gares, dont le pôle multimodal d'Orly) ; ligne 18 vers Massy, Saclay, Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines
- Prolongement du T7 Athis-Mons/Juvisy ; Aménagement du pôle gare de Choisy ; Schémas directeurs d'amélioration des RER C et D ; Liaison Sucy-Orly ; Pôle multimodal de Juvisy-sur-Orge ; Tramway T9 Paris/Orly ; TCSP Sénia/Orly ; requalification RD 7 sud ; TCSP Massy/Orly

- Lignes Grandes Vitesse : Interconnexion Sud et nouvelle gare LGV (à terme) ; Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) (en option)
- Transformation de la RD 7 - RN 7 en avenue urbaine
- Requalification / transformation de la ZAE du Sénia
- Cœur d'Orly : ensemble commercial, tertiaire, hôtelier (ADP)
- Cité de la Gastronomie Paris-Rungis, intégrant un centre de ressources et de formation, un centre culturel, touristique et de congrès, des restaurants et des commerces

Carte des projets d'infrastructures TC et routières intéressant le périmètre du CDIT



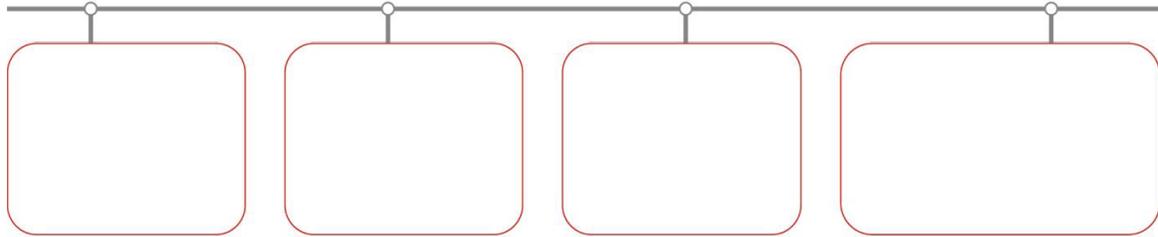
Projets sur le réseau de transport collectif (selon le SDRIF)

- voie ferrée et métro
- RER
- tram-train
- tramway
- TCSP / BHNS
- Tracé de référence du Grand Paris Express
- gare en projet

principe liaison Grande vitesse (LGV) sur le réseau ferroviaire national

Projets routiers (selon le SDRIF)

nouveau tracé



Autres projets en cours, ou envisagés :

- Restructuration des quartiers des gares du GPE et renforcement des gares existantes
- Contournement routier sud de la plate-forme et contournement nord avec amélioration des échangeurs A 106 / A 6 / A 86
- Ensemble de liaisons sud de rocade, tous modes, intégrant le franchissement de Seine et du faisceau ferré
- ZAC des Meuniers et Anatole France à Chevilly-Larue
- ZAC des Bords de Seine à Athis-Mons et Juvisy
- Densification du Parc Icade (bureaux), et d'Orytech (ADP)
- Restructuration / densification de la SOGARIS
- Projet de bioquartier des Vœux à Orly
- Plaine Montjean : urbanisation en lisière à travers d'écoquartiers et préservation des espaces ouverts naturels et agricoles, en orientant leur exploitation
- Équipement universitaire sur le site de l'entrée nord des Portes de l'Essonne
- Requalification de quartiers anciens : centre de Villeneuve-Saint-Georges et quartier Pasteur à Juvisy (projet Cœur d'agglomération)
- Aménagement des berges de la Seine (intégrant le projet de Véloroute), et mise en œuvre de la trame verte et bleue imbriquée dans la trame urbaine : projets Coteau des vignes, Tégéval, promenade d'Orly
- Poursuite de la rénovation urbaine du Grand ensemble Orly-Choisy, et du quartier Grand Vaux à Savigny
- Valorisation de l'agriculture périurbaine (Morangis, Plaine Montjean)
- Développement de la géothermie

- Pour les marchandises : développement du recours à la voie fluviale et ferroviaire, mise en place d'une charte de la logistique sur le territoire
- Développement de l'offre hôtelière

Les éléments de calendrier :

- 1^{er} Comité de pilotage : 18/10/11
- Signature de l'Accord-cadre le 6 novembre 2013
- 2014-2015 : évolutions du périmètre et adaptations

Documents et sites internet de référence :

EPA ORSA : <http://www.epa-orsa.fr>

Territoires de projet du Grand Paris et CDT, Préfecture de la Région d'Île-de-France, 23/01/2012

IAU : <http://www.iau-idf.fr>

Préfecture de région :

<http://www.ile-de-france.gouv.fr/Carrousel/Grand-Paris>

Association pour le Développement économique du pôle Orly-Rungis (ADOR) : www.ador94.com

Aéroport de Paris (ADP)

CDT Grand Orly. Orientations de projets – EPA Orsa, octobre 2011

CDT du pôle Orly-Rungis : Note d'enjeu Etat, premiers éléments de synthèse, DRIEA, novembre 2011

CDT Grand Orly. Diagnostic et enjeux, EPA Orsa, document du 13/02/12

Atlas du Grand Orly, IAU idF février 2013

CDT du Grand Orly, Accord Cadre, 6 Novembre, 2013

CDIT du Grand Orly et Diagnostic Logement, Document de travail Décembre 2015

Chartes de développement durable existantes (OIN Orsa et Pôle d'Orly)

Plan de Déplacements du Val-de-Marne (PDVM) 2009-2020 : www.cg94.fr/files/0901/PlanDeplacementsValdeMarne.pdf

L'avancement du CDT :

Réflexions qui restent à mener entre les partenaires

Le projet de CDIT est accompagné d'un programme d'actions basé sur 77 fiches, dont certaines précisent les projets cités, d'autres proposent des actions génériques et des études. Parmi elles :

- Amélioration de l'intermodalité (gares RER C et D, GPE, tramways), développement des modes doux de déplacements

L'IAU idF remercie les services de la région Île-de-France (UAD - DPASM) pour la collecte, l'analyse et la synthèse d'informations sur les CDT.

Merci également aux services de la DRIEA IF, à l'Association des communes et communautés du Grand Orly, à l'IEPPS, aux EPA sollicités, aux collectivités locales engagées dans la démarche, à Paris Métropole, pour les échanges avec nos équipes au sujet des projets de CDT.

IAU Île-de-France

15, rue Falguière – 75740 Paris cedex 15

Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 – Fax : + 33 (1) 77 49 76 02

<http://www.iau-idf.fr>

Directrice générale : Valérie Mancret-Taylor

Fiche réalisée par le DUAT / Directeur : Fouad Awada

En charge du suivi du CDT : Anca Duguet – anca.duguet@iau-idf.fr

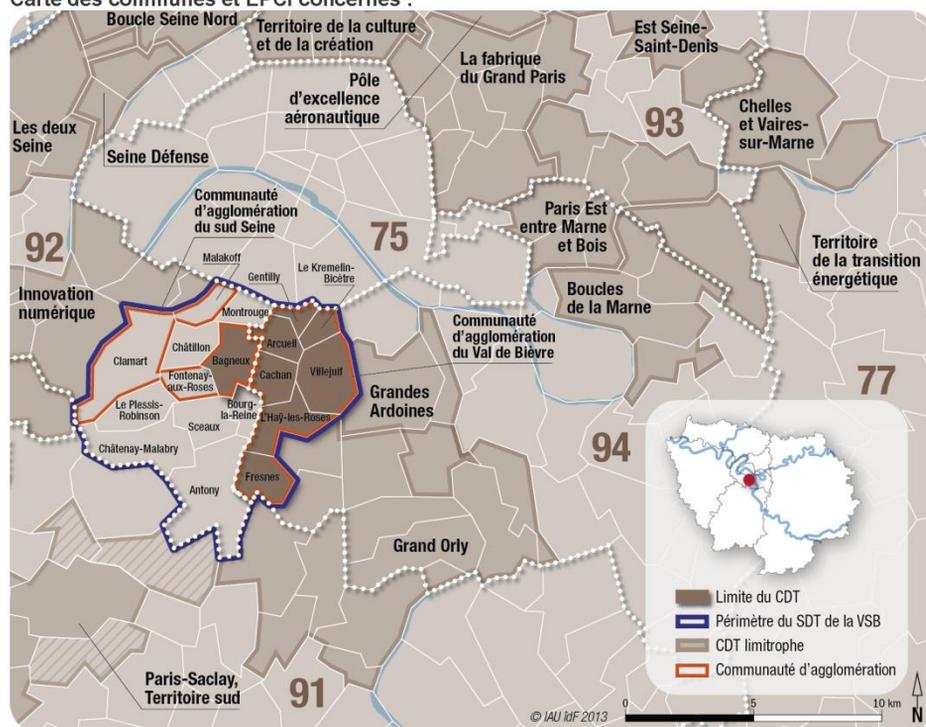
Sciences et Santé

Le CDT a été signé le 28 octobre 2013 par le Préfet de Région, le Président du CG du Val de Marne, les Présidents des CA du Val de Bièvre et Sud de Seine et la Maire de Bagneux.

- 8 communes • 2 Communautés d'agglomération • 237 000 habitants* • 100 000 logements* • 89 000 emplois*
- 118 500 actifs - *RP 2008 (pour les 8 communes)

Position dans l'ensemble régional et gouvernance du CDT

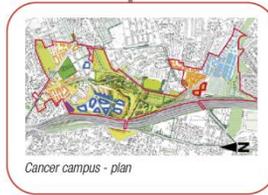
Carte des communes et EPCI concernés :



Le Schéma de développement territorial de la Vallée Scientifique de la Bièvre porte sur un ensemble composé des CA du Val de Bièvre (94), Sud-de-Seine, Hauts-de-Bièvre et de la communauté de communes Châtillon-Montrouge (92), soit 18 communes. Le Contrat de développement territorial Sciences et Santé – VSB porte, quant à lui, sur le périmètre de 8 communes : CA Val-de-Bièvre (7 communes) et ville de Bagneux. Il associe l'ensemble de la CA Sud-de-Seine pour les projets qui concernent la ville de Bagneux. C'est un secteur repéré comme stratégique grâce à présence de grands hôpitaux, de grands établissements de recherche – développement, et de grandes écoles scientifiques nationales, à mi-chemin entre Paris et Saclay. Ce secteur fait l'objet d'une action soutenue par la Conférence territoriale de la Vallée scientifique de la Bièvre, qui a réalisé en 2010 un Schéma de référence pour son aménagement et son développement.

Principaux enjeux du CDT :

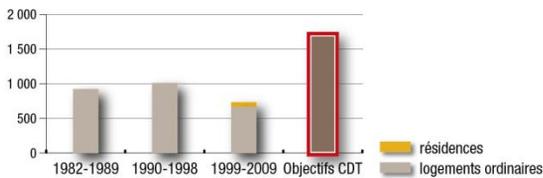
- Développement du Campus Santé et du biocluster : projet Campus Grand Parc à Villejuif et projet d'Ecole Universitaire de Santé au Kremlin Bicêtre
- Développement de la vocation scientifique et technologique : économie numérique, PME / PMI.
- Préservation de la diversité économique et sociale, équilibre emploi/habitat, offre de logements diversifiée, qualité des services et des espaces publics, qualité paysagère, durabilité des aménagements urbains.



L'inventaire des projets

Les objectifs de construction de logements :
1 700 / an entre 2013 et 2020¹.

Évolution annuelle moyenne de la construction de logements depuis 1982 et objectifs CDT



Source : Sitadel ; de 1982 à 2009 : logements ordinaires commencés ; de 1999 à 2009 : logements en résidence commencés.

Autres objectifs chiffrés :

- Augmentation du taux d'emplois de 0,75 à 1 au terme des 15 années du CDT.
- Objectifs de création de logements sociaux : 36 % pour la CA Val de Bièvre et 25 % pour Bagneux.

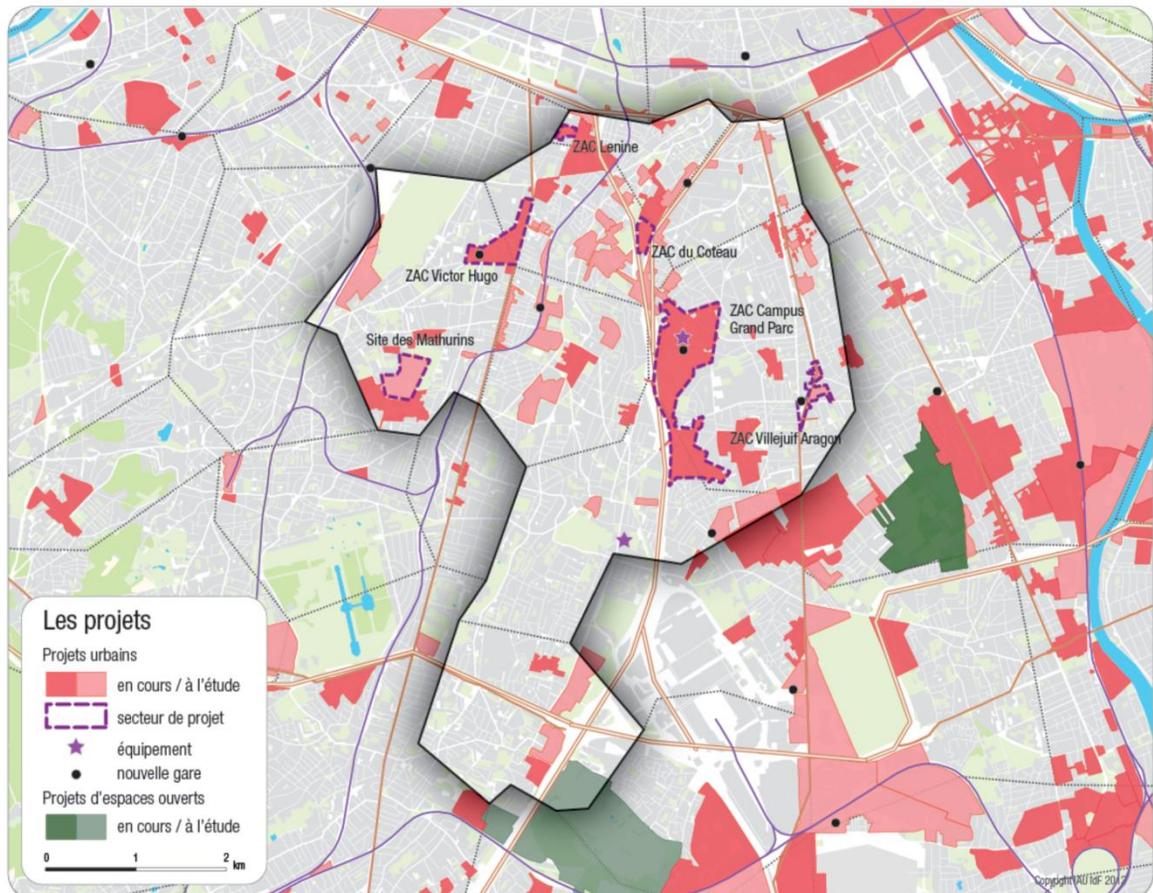
Les principaux projets d'aménagement, d'infrastructure, de développement économique cités dans le CDT

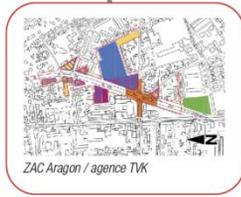
Plusieurs transports en commun en cours :

- Prolongement M4 de la Porte d'Orléans à Bagneux
- Tramway T7 sur la RD 7 entre Villejuif et Juvisy
- Tramway T6 sur la RD 906 entre Chatillon et Viroflay
- Tramway entre le RER B Croix de Berny et Clamart

¹ - Objectif portant sur la CA Val de Bièvre et la commune de Bagneux et figurant dans l'accord-cadre.

Carte des projets d'aménagement





Deux lignes du GPE à l'étude

- Ligne de rocade (futur Métro ligne 15)
- Prolongement M° 14

Principaux projets en cours, ou programmés :

- ZAC Campus Grand Parc à Villejuif
- ZAC Aragon à Villejuif
- ZAC Victor Hugo à Bagneux
- Éco-ZAC Entrée de ville Paul Hochart à l'Hay-les-Roses
- ZAC du Coteau à Arcueil
- ZAC du Coteau à Cachan
- ZAC de la Cerisaie à Fresnes
- ZAC Lénine à Gentilly

- Secteur DGA Bagneux (site des Mathurins)

- Restructuration ZI Bagneux
- Développements le long RD920 et Carnot à Cachan
- Rénovation quartiers Sud à Villejuif et l'Hay-les-Roses
- Entrée de ville sud-ouest au Kremlin Bicêtre

Secteurs à enjeux

Deux lignes du GPE à l'étude générant sept stations dont cinq interconnexions

- Tous les quartiers de gares sont concernés par des enjeux de densification et font l'objet de projets urbains.

Carte des projets d'infrastructures TC et routières intéressant le périmètre du CDT



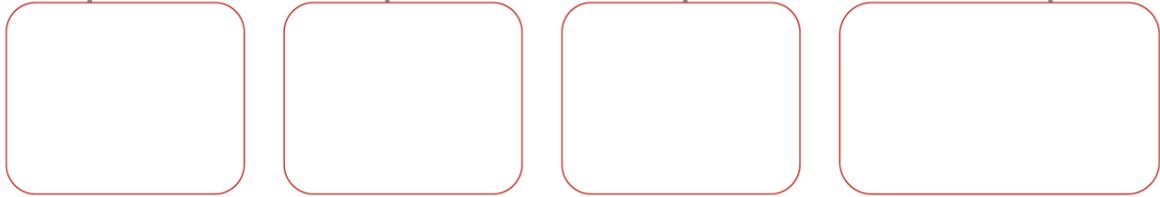
Projets sur le réseau de transport collectif (selon le SDRIF)

- voie ferrée et métro
- modernisation RER
- tram-train
- tramway
- TCSF / BHNS
- Tracé de référence du Grand Paris Express
- gare en projet

- principe liaison Grande vitesse (LGV) sur le réseau ferroviaire national

Projets routiers (selon le SDRIF)

- nouveau tracé



ZAC Campus Grand Parc

Cette opération d'urbanisme vise à créer un pôle santé de grande envergure appuyée sur l'IGR, site de référence international dans l'innovation en cancérologie. Desservie par la future gare Institut Gustave Roussy du GPE, elle constitue un projet emblématique d'envergure métropolitaine. Le projet d'aménagement intègre également des objectifs :

- de mixité : environ 1 500 logements dont 40 % de logements sociaux, des logements étudiants, pour personnes âgées, jeunes actifs, chercheurs, de l'accession sociale et classique à prix maîtrisé, ainsi que du renouvellement urbain (500 logements environ).
- d'équipements (écoles, crèches, équipements sportifs).

La mutation du site DGA à Bagneux (site des Mathurins)

Le site des Mathurins à Bagneux est un secteur d'aménagement majeur de 16 hectares, qui sera libéré à l'horizon 2016 par le départ des activités de la DGA. Il présente un important potentiel de développement d'activités économiques diversifiées, de logements et d'équipements, notamment un lycée d'enseignement général, qui fait aujourd'hui défaut sur Bagneux.

ZAC Victor Hugo et quartier de la Pierre Plate à Bagneux

La ZAC Victor Hugo représente une polarité urbaine de dimension métropolitaine (prolongement de la ligne 4 du métro, réseau GPE). Un projet d'éco-quartier est porté par la commune. Par ailleurs, cette dynamique devra bénéficier au quartier d'habitat social de la Pierre Plate, qui jouxte la ZAC, et qui pourrait constituer le cadre d'un projet de rénovation urbaine.

ZAC Aragon à Villejuif

Située à une interconnexion du futur réseau de transports du Réseau Grand Paris Express et englobant une friche EDF, la ZAC Aragon a pour objectif le maintien et le développement de la qualité urbaine et de l'activité économique du site.

L'avancement du CDT :

Actions à poursuivre

Le CDT s'accompagne de 18 fiches actions, pour :

- Préciser de façon plus opérationnelle les conditions de mise en œuvre des différents projets urbains, en particulier Cancer Campus et DGA Bagneux (site des Mathurins).

- Préciser les modes d'accompagnement des projets de renforcement du pôle de formation supérieure et de recherche support au pôle Santé.
- Préciser les besoins en équipements scolaires.
- Avancer sur les conditions nécessaires à la mise en œuvre des politiques d'habitat prévues.
- Mobilisation des fonciers publics, mise en place d'un portage foncier de longue durée.
- Réfléchir sur les politiques transitoires et d'accompagnement en matière de desserte bus et modes actifs.
- Réfléchir sur le financement de certains aménagements exceptionnels : bretelles et franchissements piétons de l'A6, implantations des gares.
- Réfléchir sur les besoins d'équipements, de services à la population et de qualité urbaine (trame verte, requalification RD 920).
- Définir les partenariats pour le développement économique, le suivi de l'objectif de rééquilibrage emplois / habitants, les interactions à développer entre recherche, développement économique et politique locale de santé.

Les éléments de calendrier

Signature de l' accord-cadre : 09/02/2012

Arrêt du CDT : 30/11/2012

Concertation : premier trimestre 2013

Enquête publique : du 27/05/2013 au 29/06/2013

Signature du CDT : 28/10/2013

Documents et sites internet de référence :

Accord-Cadre « Pour un schéma et un Contrat de développement territorial en Vallée Scientifique de la Bièvre », signé par les collectivités territoriales impliquées le 9 Février 2012

Contrat de développement territorial Campus Sciences et Santé, signé le 28/10/2013 www.vsbievre.eu/documents/

Ministère de la Ville / Ministère de l'Ecologie et du développement durable, du transport et du logement

Préfecture de région : <http://www.ile-de-france.gouv.fr/>

IAU îdF : <http://www.iau-idf.fr>

CA Val de Bièvre : <http://www.agglo-valdebievre.fr/>

Credits photographiques : Communauté d'agglomération du Val-de-Bievre, Trévelo&Vigier-Kohler Architectes, MyLuckyPixel / Trévelo&Vigier-Kohler architectes

L'IAU îdF remercie les services de la région Île-de-France (UAD - DPASM) pour la collecte, l'analyse et la synthèse d'informations sur les CDT.

Merci également aux services de la DRIEA ÎF, à la Conférence Territoriale de la VSB, aux EPA sollicités, aux collectivités locales engagées dans la démarche, à Paris Métropole, pour les échanges avec nos équipes au sujet des projets de CDT.

IAU île-de-France

15, rue Falguière – 75740 Paris cedex 15

Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 – Fax : + 33 (1) 77 49 76 02

<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : François Dugeny

Fiche réalisée par le DUAT / Directeur : Fouad Awada

En charge du suivi du CDT : Anca DUGUET – anca.duguet@iau-idf.fr

Grandes Ardoines

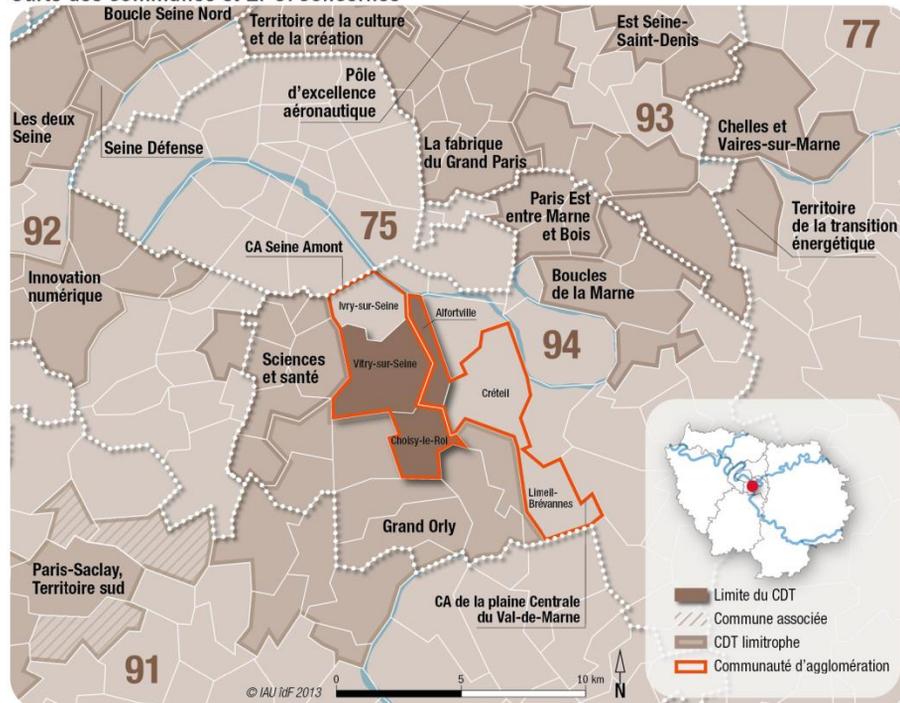
Le CDT Grandes Ardoines a été validé le 22 mai 2013 par le Préfet Région, le maire de Choisy-le-Roi et président de la CA Seine-Amont, le maire de Vitry-sur-Seine, le maire d'Alfortville, les représentants des CA Plaine Centrale du Val-de-Marne et Seine Amont, en présence des représentants du Conseil Général du Val-de-Marne et du Conseil Régional d'Île-de-France. **Suite à l'enquête publique, sa signature a eu lieu le 20 décembre 2013.**

- 3 communes • 2 communauté d'agglomération • 167 000 habitants* • 73 000 logements* • 48 500 emplois* • 83 000 actifs*

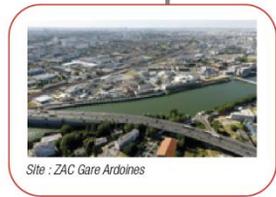
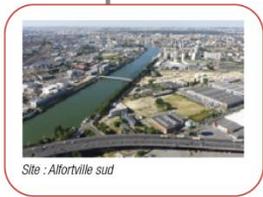
*RP 2008

Position dans l'ensemble régional et gouvernance du CDT

Carte des communes et EPCI concernés



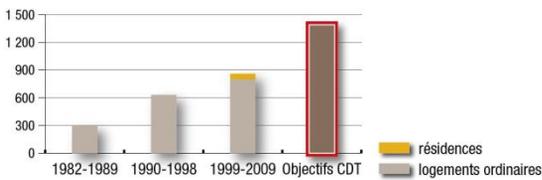
La Seine Amont s'inscrit dans la dynamique du « Cône de l'Innovation » sud francilien. Une patrie est concernée par le périmètre de l'Opération d'intérêt national Orly-Rungis-Seine-Amont (ORSA). Le CDT Grandes Ardoines concerne trois communes de ce périmètre. La régénération urbaine des Grandes Ardoines et son développement s'appuient sur son désenclavement. L'intensification sera liée à la qualité des pôles gares du Nouveau Grand Paris Express, à la modernisation des RER C et D, à la création de franchissements de la Seine et des voies ferrées. L'intégration des ports et de la logistique urbaine répondront aux objectifs économiques, sociaux et environnementaux recherchés. L'enjeu de résilience face aux risques technologique et naturels (dont le risque inondation) est lié au déplacement du dépôt pétrolier BP (confirmée par l'État) et aux réponses architecturales et urbaines, la trame verte et bleue, les déplacements actifs, les corridors écologiques des berges et des espaces verts inondables. Le CDT vise la requalification des espaces industriels, l'implantation de nouvelles activités (biotechnologies, cluster eaux-milieus-sols et éco-construction), des réponses environnementales adaptées aux enjeux écologique et climatique, un cadre de vie facilitant le lien social.



L'inventaire des projets

Les objectifs de construction de logements :
1 390 logs / an.

Évolution annuelle moyenne de la construction de logements depuis 1982 et objectifs CDT

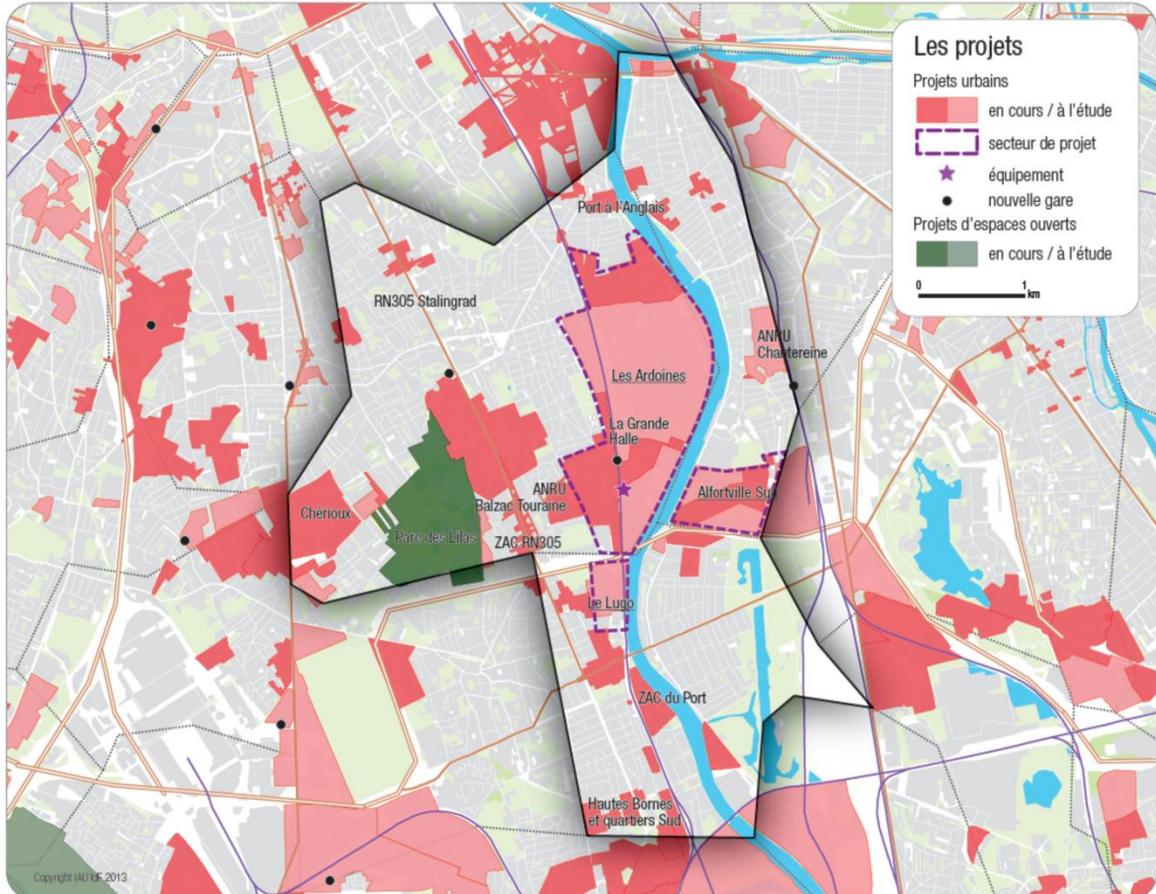


Source : Sitadel ; de 1982 à 2009 : logements ordinaires commencés ; de 1999 à 2009 : logements en résidence commencés.

Autres objectifs chiffrés :

- création d'emplois : **45 000** emplois à terme
- création de logements : **13 000** logements à terme, dont environ 39 % sociaux.
- Prévisions : 1,9 millions m² dans 4 ZAC (ZAC Seine Gare Vitry et Gare Ardoines à Vitry-sur-Seine, ZAC Rouget de L'Isle et Zac du Port à Choisy-le-Roi,) avec 1 100 000 m² d'activités et 770 000 m² de logement
- population : environ + 18 000 habitants de 2012 à 2018 et si maintien du rythme de construction + 27 000 habitants à terme.

Carte des projets d'aménagement





Les principaux projets d'aménagement, d'infrastructure, de développement :

- Arrivée des trois gares GPE, modernisation RER C et D
- DUP foncière, suite à la fermeture du dépôt pétrolier Delek de Vitry-sur-Seine autorisée par l'Etat
- Tramway Paris-Orly
- TZEN-5 Vallée de Seine (Grande Bibliothèque/Choisy-le-Roi) inscrit au CPRD 2009-2013
- Maintien d'une plateforme portuaire et fluviale
- Intégration logistique urbaine et du dernier km

Autres projets

- écoquartier « Vitry Sud Ardoines »

- Maintien et accompagnement du tissu de PME-PMI
- Implantation d'un IPHE
- Compactage du site EDF
- Cluster Eau-milieu-Sols en Seine Amont
- Franchissement de la Seine et voies ferrées en 2020
- Reconversion de la Grande Halle et de l'ancienne usine Hollander en équipements métropolitain et majeur
- Parc des Berges dont la première phase sera réalisée avec la Zac Seine gare Vitry
- Trame verte et bleue associée à la gestion du risque inondation (études en cours aux Ardoines)
- Itinéraire Euro-vélo-route N°3

Carte des projets d'infrastructures TC, routières et portuaires intéressant le périmètre du CDT



Projets sur le réseau de transport collectif (selon le SDRIF)

- voie ferrée et métro
- RER
- tram-train
- tramway
- TCSP / BHNS
- Tracé de référence du Grand Paris Express
- gare en projet

principe liaison Grande vitesse (LGV) sur le réseau ferroviaire national

Projets routiers (selon le SDRIF)

nouveau tracé



Parvis de la gare ZAC Gare Ardoines - ©STAR strategies+architecture



ZAC Seine Gare Vitry - ©Germe&JAM architecture-territoires

Parvis de la gare ZAC Seine Gare Vitry
©Germe&JAM architecture-territoires

Secteurs à enjeux et projets

Le CDT est associé à l'arrivée du GPE en 2020 avec la création des trois gares de « Vitry-centre », « Ardoines » et « Vert de Maisons ». L'aménagement est porté principalement par huit secteurs et le renouvellement des grands ensembles à proximité de ces pôles gares et gares réaménagées.

À Vitry-sur-Seine

Le projet comprend quatre secteurs et le renouvellement des grands ensembles autour de la gare de Vitry-centre. Le projet des « Ardoines » comprend les ZAC « Gare Ardoines » et « Seine Gare Vitry ». Le « cœur des Ardoines », site stratégique majeur mutera à long terme. À horizon 2040, les trois sites représenteraient 13 000 logements et 45 000 emplois.

ZAC Gare Ardoines (49 ha), offrira 670 000 m² d'activité et 4 200 logements dont 40 % de logements sociaux, la création d'une nouvelle centralité autour du pôle gare des Ardoines et proche du fleuve.

Éléments moteurs :

- la **gare d'interconnexion** de la ligne 15 du GPE et du RER C, en 2020, véritable pôle intermodal, avec l'arrivée du TZEN 5, et les **franchissements des voies ferrées et de la Seine**.
- la **reconversion de la Grande Halle** en équipement majeur métropolitain, l'IPHE (Incubateur Pépinière Hôtel d'Entreprises), la constitution d'îlots mixtes, favorisant les croisements entre filières.
- le maillage des quartiers (La Ferme, Balzac et ZAC Rouget de Lisle autour du RD 5) avec les **modes doux**, et la **trame verte et bleue** (Arc Sud de Vitry).

ZAC Seine Gare Vitry (38 ha) prévoit un quartier entre la gare du GPE Vitry-centre et celle du RER C de Vitry-Alfortville près de la Seine. Prévisions de 244 000 m² d'activités en îlots mixtes, avec maintien et densification du tissu de PME/PMI, accueil d'activités innovantes de production avec implantation d'un Eco-campus et d'une cité de l'Eco-construction + offre résidentielle de 4 300 logements (40 % sociaux).

Éléments moteurs :

- **restructuration de la gare du RERC**, intermodalité et refonte des espaces publics, arrivée du TZEN 5 en 2020
- **compactage des activités ferroviaires** libérant du foncier / réalisation d'une trame verte et bleue avec l'amorce du **Parc des berges** / collecte pneumatique des déchets et raccordement au réseau de chauffage urbain, **nouvelle station de géothermie**.

La ZAC Rouget de Lisle correspond à une requalification d'un secteur en friche à l'entrée sud de la ville autour de la RD5. Elle accueillera 136 000 m² de

SHON (870 logements, dont 42 % sociaux et 65 000 m² d'activités tertiaires, PME-PMI et 5 000 m² commerces de proximité et services).

Éléments moteurs :

- **requalification RD5** en lien avec le Tram Paris Orly.
- poursuite de l'Arc sud de Vitry (**trame verte et bleue**) /
- intégration des **modes doux** associés à la constitution d'un réseau d'espaces publics
- extension du réseau de **chauffage urbain**

À Choisy-le-Roi

La ZAC du Lugo 2018-2020, prévoit la requalification de 11 ha situés à l'interface des Ardoines et du Centre et à proximité du pôle intermodal. L'objectif est de revitaliser le résidentiel et l'emploi.

Éléments moteurs :

- desserte par le TZEN 5 à l'horizon 2020
- travaux du pont de Choisy-le-Roi, pour améliorer le lien vers la nouvelle gare Pompadour du RER D (Créteil)
- Reconversion de l'usine Hollander en un équipement public majeur (culturel).

Le réaménagement du centre ville de Choisy-le-Roi de 2015 à 2025 prévoit la requalification du centre-ville en lien avec celle du pôle intermodal.

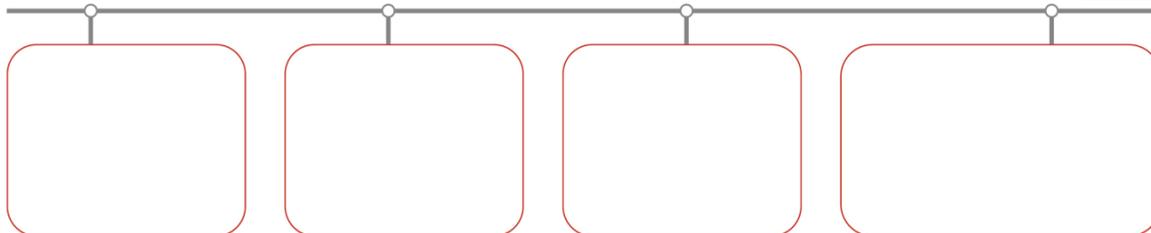
Les financements (ANRU, FISAC et du contrat Plan État-Région et de partenaires comme l'État, la Région, le STIF, la SNCF, la RATP, le Conseil Général et Valophis Habitat), portent sur la réhabilitation de plus de 1 500 logements, la recomposition des espaces publics urbains et des équipements, des services, des commerces, la recomposition urbaine le long de la RD5 associée à l'arrivée du tramway.

Alfortville

Le projet de Zac sud d'Alfortville s'appuie sur les dynamiques de part et d'autre des rives de Seine avec l'aménagement du quartier de la gare de Vert-de-Maisons associé à la reconquête urbaine des berges de Seine, au droit du port. Il comprend l'accueil d'un centre de ressources éco-Construction et de génie-climatique à proximité du site en mutation (ex-BHV) en lien avec la pépinière d'entreprises de Plaine centrale. Ce projet intègre une trame de liaisons douces nord-sud reliant le secteur aux grands ensembles et au centre d'Alfortville, ainsi qu'au Parc Interdépartemental des Sports, au sud.

Éléments moteurs :

- La traversée de la Seine (nouveau pont) vers les Grandes Ardoines
- le franchissement des voies ferrées entre Alfortville et Créteil.



L'avancement du CDT :

Points sensibles

Les projets des Grandes Ardoines sont largement conditionnés par le départ du dépôt pétrolier Delek.

Un paragraphe a été rajouté au titre III du CDT faisant référence aux travaux réalisés par les services de l'État à ce sujet. Leur analyse a permis de vérifier « *qu'une augmentation du taux de rotation de dépôts proches permettrait de conserver le même niveau d'activité en zone dense à capacité de stockage constante, sans créer de nuisances importantes au niveau des transports routiers* ». La procédure d'acquisition foncière DUP se fera au travers d'une DUP « *initiée par l'État ou ses établissements* ».

Actions à poursuivre

Le CDT développe 9 thématiques avec 65 actions. Les trois premiers thèmes portent sur :

- la mobilisation du foncier,
- le maintien des services industriels de la métropole,
- l'engagements d'opérations sur les secteurs pré-opérationnels et opérationnels, en lien avec le développement du réseau de transports en commun et la mise en œuvre du GPE, la réalisation des nouveaux franchissements, la réalisation du Tramway Paris-Orly et celle du TZen 5.

Les fiches actions identifient les principaux pilotes, l'État et l'EPA-ORSA, les villes et les communautés d'agglomérations, la région et le STIF, le conseil général du Val-de-Marne, ainsi que les grands opérateurs que sont SNCF-RFF, EDF et GRDF, les principaux aménageurs dont la SADEV 94 et les grands bailleurs sociaux, ainsi que Ports de Paris et VNF.

Le CDT va évoluer, une partie des fiches-actions comportent des études avant la mise en œuvre des projets. À titre d'exemple :

- les conditions du maintien de l'activité économique actuelle (notamment celle des PME-PMI) en lien avec les phases de réalisation des ZAC...
- l'articulation projets transports et phasages des aménagements

- l'intégration du risque naturel inondation dans le projet d'ensemble du CDT, dans le contexte de la Seine-amont
- suivi du dimensionnement du projet tertiaire

Les éléments de calendrier.

22 mai 2013 : validation du CDT

15 septembre - 15 octobre 2013 : enquête publique

5 décembre 2013 : COPIL d'approbation

20 décembre 2013 : signature du CDT

Documents et sites internet de référence :

EPA ORSA : <http://www.epa-orsa.fr>

Territoires de projet du Grand Paris et CDT, Préfecture de la Région d'Ile-de-France, 23/01/2012

IAU : <http://www.iau-idf.fr> et <http://www.iau-idf.fr/debats-enjeux/valoriser-le-fleuve-en-ile-de-france/etudes-et-travaux-sur-le-fleuve.html>

Préfecture de région :

<http://www.ile-de-france.gouv.fr/Carrousel/Grand-Paris>

Port autonome de Paris : <http://www.paris-ports.fr/nous-connaître/amenagements-portuaires/les-grands-projets/achères-nouveau-port-pour-grand-paris>

Voies navigables de France :

<http://www.seine-nord-europe.com/>

Crédits photographiques : EPA Orsa / © Philippe Guignard / © Seura, architectes/ ©STAR strategies+architecture/ ©Germe&JAM architecture-territoires...

L'IAU idF remercie les services de la région Île-de-France (UAD - DPASM) pour la collecte, l'analyse et la synthèse d'informations sur les CDT.

Merci également aux services de la DRIEA IF, à l'EPPS, aux EPA sollicités, aux collectivités locales engagées dans la démarche, à Paris Métropole, pour les échanges avec nos équipes au sujet des projets de CDT.

IAU île-de-France

15, rue Falguière – 75740 Paris cedex 15

Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 – Fax : + 33 (1) 77 49 76 02

<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : François Dugeny

Fiche réalisée par le DUAT / Directeur : Fouad Awada

En charge du suivi du CDT : Elisabeth Bordes-Pagès – elisabeth.bordes-pages@iau-idf.fr